

**Le Conseil Communautaire de Billom Communauté s'est réuni le 25 octobre 2021 à la salle des fêtes de Chas sous la présidence de Gérard GUILLAUME.**

Les points suivants ont été traités :

### PAYS D'ART ET D'HISTOIRE :

1 – Bilan 2021 : en raison de la crise sanitaire, sur les 70 dates programmées, seules 40 ont pu se tenir. Au total, 28 visites guidées ont accueilli 336 personnes, 3 conférences 100 personnes, 122 participants ont profité des 8 visites « décalées » et l'excursion à la journée en partenariat avec le réseau des villes et pays d'art et d'histoire a connu un vif succès. Les Journées de Patrimoine de Pays (juin) et les Journées Européennes du Patrimoine (septembre) ont cette année étaient très bien suivies et le public a été largement aux rendez-vous. Les habitants de Contournat ont apporté une très forte contribution pour que la manifestation de juin se déroule au mieux. Par ailleurs, le territoire a accueilli le festival Voix Romanes sur trois communes (Chauriat, Vertaizon et St-Dier).

Le service éducatif a connu une nette augmentation de sa fréquentation, due notamment au fait que les établissements ont beaucoup privilégié les sorties en local. 2 012 scolaires ont été accueillis (665 en plus d'ici décembre) ainsi que 51 hors territoire de Billom Communauté ; et fait assez nouveau en 2021, 70 enfants des centres de loisirs (16 à venir à Toussaint) avec un important travail avec l'ALSH de Mur-sur-Allier avec la construction d'une mini-sapinière. Des nouvelles interventions ont été proposées autour de la musique au moyen-âge, des graffs, de la langue occitane, des façades à Billom, de la ville de demain, de l'Allier, des arbres, du pisé ainsi qu'un espace game dans l'ancien collège. Enfin, les ateliers jeune public ont reçu 106 enfants. A noter la création d'un nouveau livret-jeu pour les 6-12 ans sur le quartier médiéval de Billom et des livrets-supports pour des enquêtes en familles sur Billom, Chauriat et St-Dier.

2 – Programmation 2022 : les visites incontournables sur Billom, Glaine, Chauriat, St-Dier, les forts villageois, la vallée du Madet, le puy de Mur, l'ancien collège ou encore la Rafle de Billom sont toujours proposées aux visiteurs. A cela se rajouteront des nouveautés telles que :

- Des visites sur St-Jean-des-Ollières, au Centre d'ailleurs
- Des visites « run' patrimoine » au puy de Mur et puy de Pileyre
- Des sorties au puy de Pileyre
- Des rando patrimoine à Billom et Chauriat
- De nouveaux sujets de conférence
- De nouvelles expositions sur les ENSIL (espace naturel sensible d'intérêt local), les cours d'eau et les marchés
- Les ateliers 6-12 ans (archéologie et échecs) et les jeux de piste en famille à Saint-Jean-des-Ollières
- La visite décalée avec la compagnie de l'Abreuvoir dans le cadre du PEAC (programme d'éducation artistique et culturelle).

Une subvention de 16 000 € est également sollicitée, comme chaque année, auprès de la DRAC.

### URBANISME :

#### 1 – Approbation de la modification n°1 du PLUH

La première modification du PLUH qui comprend 10 objets, a fait l'objet d'une enquête publique du 28 juin au 29 juillet. Au total, il y a eu 27 demandes/observations dont 14 relevaient d'une révision et 6 étaient relatives à des projets agricoles ou artisanaux.

Après examen des demandes recevables : 3 sont intégrées à la modification n°1, 7 seront intégrées à la modification n°2 dont la procédure va être lancée très prochainement.

C'est ainsi que la présente modification n°1 implique l'adaptation :

- des OAP (orientations d'aménagement et de programmation) sectorielles existantes à Billom, Pérignat-ès-Allier et Egliseneuve-près-Billom,
- les OAP sectorielles nouvelles à Mur-sur-Allier, Pérignat-ès-Allier et Vertaizon,
- les règlements graphiques et écrits des 3 secteurs,
- la liste et la délimitation des emplacements réservés d'un secteur (Val d'Allier/Vallée du Jauron),
- la carte thématique « mixité fonctionnelle » de Billom,
- l'annexe du PLU comprenant notamment les servitudes et autres informations.

2 – Délégation du droit de préemption aux communes pour les projets communaux : le conseil valide l'instauration d'une délégation générale du droit de préemption aux communes. Il ne sera donc plus nécessaire de prendre un arrêté du président à chaque demande de préemption par les communes, facilitant la procédure et limitant les délais de traitement.

**ENVIRONNEMENT :** Billom Communauté est gestionnaire de l'Espace naturel sensible d'initiative local (ENSIL) sur les puys de Mur et de Pileyre et à ce titre met en œuvre le plan de gestion validé pour la période 2019-2028.

Des consultations ont été lancées pour divers projets dès 2022 et sont retenus :

Suivis faunistiques et floristiques : Lot 1 : suivi de l'avifaune (LPO AuRA) ; Lot 2 : suivi floristique (infructueux) ; Lot 3 : suivi des coléoptères (SHNAO) ; Lot 4 : suivi des chiroptères (Chauve-souris Auvergne) ; Lot 5 : suivi des papillons : (non attribué pour l'instant).

Prestation d'assistant à maîtrise d'ouvrage : Lot 1 : aménagement du Puy de Pileyre (sans suite) ; assistance à l'entretien du verger (infructueux).

Différents prestataires seront contactés pour obtenir des devis pour les lots non pourvus.

L'ensemble de ces actions est subventionné à 40% par le Département. Il est donc proposé de solliciter une aide de 22 508 € pour une dépense totale de 56 270 €.

**EQUIPEMENT TOURISTIQUE DU VAL D'ALLIER :** Billom Communauté est maître d'ouvrage pour créer trois circuits de découverte en installant des panneaux thématiques sur le patrimoine bâti en centre-bourg de Chauriat, l'environnement, la flore et la faune sur les bords d'Allier à Dallet et sur l'époque romaine/l'archéologie à Pérignat-ès-Allier. Cette action est réalisée dans le cadre du programme européen de financement Leader. Après consultation, il est proposé de retenir la Mic Signaloc pour le lot 1 (Conception) pour 6 750 € et également la Mic Signaloc pour la conception et la pose des panneaux d'entrée, thématiques, directionnels et les tables d'orientation pour un montant de 69 890 € HT. Des prestations d'illustratrice (4 000 € HT) et de conception/impression de fiches-rando se rajoutent au budget estimé à 81 123 €. La subvention Leader sollicitée s'élève à 64 970,40 et l'auto-financement à 16 242,60 €.

**MUTUALISATION ET MARCHÉ GLOBAL DE PERFORMANCE :** la société SF2E, titulaire des marchés de mutualisation et de marché global de performance connaît une fusion-absorption par la société Solutions For Energy Efficiency en date du 31 août 2021. L'assemblée valide par conséquent la signature d'un avenant de transfert pour chacun des deux marchés afin de contractualiser avec le nouveau prestataire.

**DEMANDE DE SUBVENTION :** le Conseil décide de soutenir à hauteur de 400 €, le jeune Pierre-Louis AUNAC, natif de Billom, pour concrétiser son projet de participation au 4L Trophy, projet humanitaire au Maroc.

**FINANCES :** l'assemblée valide la modification n°2 au budget général afin d'intégrer les dépenses décidées au cours de l'année écoulée : inscriptions en non valeur, fonds de concours SIEG pour les Littes, licences informatiques, malles pour le RPE, acquisition parts sociales, subventions diverses.

**CENTRE AQUATIQUE :** l'assemblée valide une demande de subvention auprès de la DETR pour un montant de 36 683 € pour les travaux de rénovation énergétique, ce qui amène 80 % de subventions au projet, en complément de celles de l'ANS et du Département.

#### **DÉSIGNATION DE MEMBRES :**

1 - Leader val d'Allier : Jean-Pierre BUCHE, Patricia BUSSIERE, Jean-Jacques CAVALIERE, Emeric DECOMBE, Maurice DESCHAMPS et Jean DELAUGERRE sont désignés pour suivre la démarche d'un futur programme Leader val d'Allier sur le PETR du Grand Clermont.

2 - Conseil de développement : Michèle TARDIEU (CA de l'ONAPS – Mur-sur-Allier) et M. RIGOULOT (dirigeant de Gamasonic à Billom) sont proposés au PETR du Grand Clermont pour participer au Conseil de développement.

3 - EPF-Smaf : En raison de deux démissions, il est proposé de désigné M. Bruno BISSON de Beauregard-l'Evêque et M. Jean-Louis SESSA de St-Dier pour siéger à l'EPF Auvergne.

**QUESTIONS DIVERSES :** Attributions par le bureau communautaire de subventions :

- X dans le cadre de l'OPAH à différents habitants des communes suivantes : 500 € à des propriétaires occupants de Bouzel, St-Julien et Vertaizon pour la prime Habiter Mieux ; 445 € à un habitant de Vertaizon pour une adaptation au vieillissement ou au handicap. Toutes ces aides de Billom Communauté viennent en complément de celles allouées par l'ANAH.
- X Dans le cadre des bourses « coup de pouce » : 200 € à un jeune de Billom pour le BAFA et qui fera son action citoyenne au moulin de l'Etang.

Fait à Billom le 26 octobre 2021

Gérard Guillaume

Président  
**Billom Communauté**  
7, avenue Victor Cohalion  
63160 BILLON